



Consequences du vol a l'etalage

Par **voleusedebile**, le **13/12/2013** à **14:19**

Bonjour je suis une etudiante franco allemande qui a vole betement une bougie sur un marche de noel de munich. Mon amie c'est fait prendre sur un coup de stress je m'en suis aller mais je l'ai apres rejoins au poste de police de plein gre. La police nous a ttes les 2 questionne et a pris notre temoignage. On a bien sure tt avoue, on se sentais vraiment pas maline... Le policier m'as dit que la prochaine etape est mtnt d'attendre la lettre qui va ns etre envoyer pour nous dire si on passe devant le tribunal ou on paye une simple amende. Je suis etudiante en droit (je sais ironique), et donc j'ai tres peur des csqs ! Et ce que cette erreur de jeunesse va me poursuivre a vie ? Combien de tps cela va figure ds mon casier judiciaire ? Et ce que cela aura des csqs sur le fait si j'ai le droit de passer certains examens ? Qu'est ce qui m'est mtnt interdit ? Est qu'il y aura tjrs une trace de cette betise dans mon dossier ? L'accès aux USA m'est il interdit ? Je panique et me sens tres bete svp aidez moi ! Merci